

**Bureau PBG – DAI/ Ville de Bandundu
Province de Bandundu
République Démocratique du Congo**

**RAPPORT DETAILLE DE LA MISSION
D’EVALUATION DU CENTRE DE RESSOURCES EN
LA DEMOCRATIE (CRD)**

Par NTANGU LIHAU César, Consultant

Janvier - Février 2011

REMERCIEMENT

Nous remercions l'équipe de Bandundu pour sa disponibilité laquelle a facilité les choses de notre part et a permis de mener à bien notre mission. Nous pensons à Jean - Fils Ngaikwomo, Nelson Sana, Dada Bia, Aimée Matungulu, Charles Dilungidi, Delvaux Milambo, Frank Simi et Alex Mpey, qu'ils daignent tous recevoir notre gratitude.

Des remerciements en plus à Nelson Sana, expert thématique et sectoriel pour sa disponibilité « plus » à nous présenter aux autorités provinciales et nous accompagner dans presque toutes les démarches.

INTRODUCTION

1. Contexte

L'Usaid par le biais du PBG – Dai met en œuvre un programme de soutien en termes de renforcement des capacités au Gouvernement congolais, aux structures parlementaires et aux organisations de la société civile. Ce programme, perçu comme des Centres des Ressources en Démocratie « CRD », fonctionnera au niveau de la Ville province de Kinshasa et des provinces de Bandundu, du Sud – Kivu et du Katanga. Chaque Centre sera joint à un bureau pour le permettre de tirer profit des ressources existantes au niveau du Programme de la Bonne Gouvernance.

2. Objectifs du CRD préconisés par la mission d'évaluation

Le Centre des ressources en démocratie a l'ambition de réaliser quatre objectifs, à savoir :

1. Augmenter les capacités des acteurs du Gouvernement provincial, des Entités territoriales décentralisées et de la société civile pour aider à la mise en place d'une gouvernance responsable ;
2. Améliorer les compétences et les niveaux de responsabilité des législateurs provinciaux ;
3. Aider à mettre en œuvre la politique des entités décentralisées préconisée dans la constitution de 18 février 2006 de manière à permettre une bonne gestion de la chose publique (res publica) en toute limpidité dans les rapports entre gouvernants et citoyens ;
4. Permettre aux lecteurs (professeurs, chercheurs, étudiants et autres citoyens d'accéder aux différentes informations que mettra en place le CRD.

3. Méthodologie

En vue de réaliser ce travail d'évaluation, nous avons fait recours à deux techniques de collecte de données de l'information, à savoir l'entrevue et l'observation documentaire (et consultation sur le net). La première technique nous a permis, par la rencontre avec quelques personnalités, des autorités

académiques des Universités et Instituts supérieurs, des représentations des Agences des Nations Unies, et une grande partie de la Société civile et des étudiants, d'obtenir des informations dites et non-dites dans le but de se faire une idée nette sur leurs activités respectives, leurs lacunes, leurs préoccupations ; et savoir quelles stratégies mettre en place et créer un climat de confiance mutuel de manière à asseoir un partenariat d'échange d'informations. Le second nous a aidé à corroborer des informations recueillies.

4. Difficultés rencontrées

La mission d'évaluation n'a pas eu de difficultés particulières susceptibles de déranger sa cour normale. Seulement, comme dans toute œuvre humaine les accrocs ne manquent jamais. Nous citons deux rendez-vous manqué à l'Istm avec les étudiants et à l'Oms avec le chargé de programme faute de leur absence.

Un questionnaire aménagé au profit des usagers du CRD leur sera soumis après la formation en montage radio qui se déroule en la salle du cyber et qui ne permet pas aux lecteurs de consulter le net ou les ouvrages.

Malgré ces petites difficultés, la mission d'évaluation a pu se dérouler dans l'ensemble comme prévu.

5. Entretiens avec des groupes

Nous avons tenu une réunion le 01 février 2011 à partir de 15 heures, heure de Bandundu, avec les différentes organisations (Sansa Bana, Amis de personnes en détresse (Apede), Prosadef, Adepv, Ceprosoc, Apdi, Amcael, Teyesa - Survie, Radio Bandundu Fm, Canacu, Coopeki, Acbe, Asearo, Femme nouvelle pour la paix et le développement, Union nationale des femmes, Bunkete, Coferd, Coopeel, Ambassade – enfants et société savante, autour des voies et moyens à mettre en place un Comité de pilotage. Une équipe de suivi a été mis en place ce même jour et chargé de réfléchir sur la composition des charges du comité et de quelques recommandations.

Aussi, le comité aura un Coordonnateur, suivi de quatre adjoints (questions juridiques et politiques, questions administratives et financières, questions scientifiques et techniques, sociales, culturelles, éducatives, sportives et loisirs, secrétaire général et son adjoint, trésorier général et son adjoint, chargé de relations publiques et son adjoint, commissaires aux comptes et son adjoint, conseiller juridique et politique, conseiller administratif, conseiller financier, etc.

6. Entretiens par téléphones

- Viviane Lengelo de COFERD basée à Kikwit, Téléphone : 0990362103.
- Anselme KAMBAMBA de ASSOPAC basé à Bukanga Lonzo,

Téléphone : 0817550799.

- Alexis MUTEBA de EIFDH basé à Pont Kwango, Téléphone : 0999195642.
- PINDI de la Radio KIVUKA basé à Kenge, Téléphone : 08151193974
– 0998010712.

7. Questionnaire

Cfr. Annexe

I. RESUME DU RAPPORT

I.I. REALISATIONS

I.I.I. Présentation de la mission d'évaluation

La mission d'évaluation avait comme défis majeurs arriver à identifier les activités, les besoins et faire des recommandations auprès de la hiérarchie PBG – DAI, basée à Kinshasa, pour lui permettre d'agir en connaissance des causes. Durant 20 jours, jour pour jour, de séjour à Bandundu ville, nous avons eu à rencontrer les autorités de l'Assemblée provinciale, du Gouvernement provincial, des Entités territoriales décentralisées, des Universités et Instituts supérieurs, des représentations du Système des Nations Unies, ainsi que des étudiants.

Nous allons donc par les lignes qui suivent donner l'économie de ce travail.

I.I.2. Identification des activités et des besoins des institutions gouvernementales et législatives qui seront régulièrement en contact avec le CRD et/ ou pour lesquelles le CRD aura à accéder de façon régulière à leurs documents.

I.I.2.I. Institution législative

Le Président de l'Assemblée provinciale, tout ravi, a loué l'apport de Dai dans l'accompagnement de son institution et l'acquisition des connaissances que celle – ci a bénéficié.

Il a évoqué l'aspect manque de locaux pour loger d'autres sections de l'Assemblée et a émis le souhait de voir PBG - Dai venir en aide à l'Assemblée provinciale. Il a dit également que la récente révision constitutionnelle nécessiterait une formation pour mettre au pas tous les parlementaires provinciaux. Pour lui, à l'heure d'aujourd'hui, l'Assemblée a quelques

difficultés pour procéder aux contrôles parlementaires. Il doit contrôler qui et pourquoi ?

A la préoccupation de savoir quelles en sont les productions législatives que l'Assemblée a déjà générées, le Président, un peu sceptique n'a cité qu'un édit sur la création de la Brigade des recettes provinciales (BRP). La Brigade des Recettes provinciales, qui est une sorte de la direction des impôts, au niveau provincial et permet au Gouvernement provincial de réaliser quelques ouvrages par des moyens propres. Toutefois, il a certifié que 5 projets d'édits sont en chantier. Il a cité comme ça, les mesures d'accompagnement sur la consommation de produits à base du tabac, mesures de péages sur les routes d'intérêt provincial, etc.

Et, il a promis d'instruire son rapporteur d'envoyer au CRD les documents sur les questions orales, écrites et autres édits que l'Assemblée a déjà produits.

Il a émis un autre vœu celui de voir un groupe d'experts en secteur agricole venir en aide à la province par une formation sur les véhicules de forage d'eau. La Province possède les matériels qui chôment faute de la technicité pour en faire usage.

Le Service des archives et de documentation de l'Assemblée provinciale de Bandundu fonctionne depuis 2008. Son personnel est confiné dans un seul local. Il assure le dépôt de quelques productions législatives et des documents reçus de tiers. Il n'a pas un dépôt adapté à la conservation. Il se recherche encore dans la mise en place d'un cadre de classement et d'un règlement intérieur. Le service a l'ambition de se doter d'une bibliothèque et d'une salle de lecture.

I.I.2.2. Institution gouvernementale

I.I.2.2.I. Le Ministre de l'Intérieur, Ordre public, Justice et Droits humains

Contrôle l'administration qui se fait au niveau des territoires, des secteurs, les chefferies et entretien des rapports avec les chefs coutumiers. Il y a assez souvent des conflits des pouvoirs coutumiers que le Ministère essaie de résoudre. Sur le plan de la justice, il y a des aspects judiciaires, pénitentiaires et administratifs qui intéressent le ministère pour lesquels il essaie d'apporter de solutions. Le ministère collabore avec le Parquet, mais lui reproche le fait d'envoyer beaucoup de personnes frappées par Mandat d'Arrêt Provisoire (MAP) à la prison. Pour lui, c'est une façon pour le Parquet de faire pression aux familles pour recevoir d'elles de l'argent ; alors qu'une fois à la prison les

MAP augmentent pour rien la population carcérale, ce qui l'attire parfois des ennuis.

I.I.2.2.2. Le Ministère de la Fonction publique, Décentralisation, Emploi, Genre – famille et enfant

Est entrain d'ajuster les choses pour ce qui est de l'organisation à mettre en son sein. Il loue l'apport de DAI qui est de taille à l'accompagner dans cette mise en place des entités décentralisées et déconcentrées. Et d'autre part, avec l'aide de la Banque mondiale, il a confectionné un avant – projet d'organigramme qui repartisse des compétences entre les entités décentralisés et déconcentrés.

Le ministère appelle de tous ses vœux la loi organisant les transferts des charges et compétences qui va sans doute l'aider à s'y employer en responsable. Aussi, va – t – il sans heurt en attendant la concrétisation des choses.

Il y a néanmoins une difficulté pour la gestion des agents et cadres de la fonction publique, ceux – ci s'identifient toujours par rapport au pouvoir central de Kinshasa. A cet effet, il organise une identification de tous les fonctionnaires pour maîtriser l'effectif provincial.

Et dans un premier temps, les chefs coutumiers sont payés par le Gouvernement provincial.

Pour ce qui est du volet genre, famille et enfant, le ministère pense procéder à des séances de sensibilisation pour mieux encourager les parents à envoyer leurs enfants – garçons et filles – à l'école.

Le Ministère pense qu'un renforcement des capacités sera le bienvenu pour permettre aux entités décentralisées et déconcentrées à comprendre les uns les autres leur rôle à jouer dans la nouvelle reforme établie au pays.

I.I.2.2.3. Le Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel

Jusque là, exécute la politique national de l'enseignement, c'est-à-dire il dépend politiquement et financièrement du Gouvernement central de Kinshasa, c'est ce qui fait son malheur. Il attend donc la loi portant transfert des charges et compétences. Le Ministre a expliqué cette difficulté en ce sens. A ce niveau de l'évolution des choses, il est difficile de planifier la carte scolaire de la province de Bandundu. Aujourd'hui, la population scolaire s'élève à 1.800.000 élèves et avec l'accroissement démographique qui y a dans la province de Bandundu, le Ministère se trouve buter à deux difficultés majeures, à savoir : 1) l'incapacité de planifier sa carte scolaire, faute de moyens financiers et logistiques, laquelle implique la multiplication des écoles, des coordinations et divisions ; 2) la

qualité du personnel enseignant à responsabiliser. Par rapport à cette dernière difficulté, le Ministère se dit, faudra – t – il multiplier les écoles et assurer un enseignement au rabais ? Ou faudra – t – il commencer par recycler le personnel ? Devant cette difficulté, le ministre appelle de tous ses vœux un renforcement des capacités pour corriger la qualité du personnel enseignant et aider à mettre en place une gestion orthodoxe.

Le Ministère a loué les actions du PBG – DAI sur l’atelier de formation des officiels sur la planification, l’administration et la gestion, la session de formation des gestionnaires des écoles publiques de 3 provinces éducationnelles de la Province de Bandundu et la journée d’évaluation des réalisations du projet PAQUED.

Le Ministre en appelle à une série de formations pour les cadres et agents de son département. Il s’agit de l’informatique, de la technique d’élaboration du rapport annuel, de la technique d’élaboration du plan d’action annuel, de la gestion des archives et gestion du personnel, de la récolte des données statistiques, du civisme fiscal (pour le volet économie) et de la gestion de conflits.

Le Ministère pense en définitif qu’une fois le projet pense à une formation à son bénéfice cela aura des effets retour, c’est-à-dire, le Ministère sera à même d’améliorer son travail et de produire de la matière qui verser au CRD.

I.I.2.2.4. Ministère de l’Agriculture

Le Ministère s’efforce à relancer un plan des activités où il compte développer des politiques sectorielles. L’idée qui se dégage c’est d’arriver à mécaniser l’agriculture. Le Ministère a reçu du Gouvernement central 70 tracteurs lesquels sont affectés, à raison 4 par territoires où il existe des sites mécanisables. Le Ministère prévoit la création des centres agricoles, l’exemple de Mushi Pentane où l’on expérimente 60 hectares des cultures.

Seulement, il y a une difficulté pour le fonctionnement des tracteurs. Les tracteurs sont des engins techniques qu’on utilise pas comme un véhicule simple. Il requiert une formation spécifique. Aussi, le Ministère sollicite une formation des tractoristes parce que chaque labour se fait sur base des cultures à y appliquer. Le Ministère pense à mettre en place une banque des données pour centraliser les données techniques de terrain.

I.I.2.2.5. Centre de Recherche en sciences sociales

Le Centre est un service de l’Etat qui fait recherches en sciences et qui les publie. Il n’a pas l’outil adéquat. Il se rabatte aux services de l’Institut supérieur pédagogique pour arriver à publier. De concert avec la Monusco, le Centre

travaille sur la problématique des conflits liés à la succession du pouvoir traditionnel et la vulgarisation des notions sur la décentralisation à la base. Normalement, il devait y avoir des encadreurs professeurs d'universités pour diriger en fournissant une aide aux chercheurs qui sont sur place et canaliser leurs recherches.

I.I.2.3. Direction provinciale de l'Institut national de la Statistique

La direction provinciale a pour vocation de recueillir toutes les données dans les différents domaines (santé, agriculture, pêche, indice des prix, démographie, etc.)

Difficulté de taille. Sa base se contente de gérer les informations qui sont logées, selon une logique édictée par un logiciel, sans se soucier de se constituer une grille de sélection. Il y a un déficit en formation.

I.I.2.4. Les Entités territoriales décentralisées

Au niveau de la Commune de Disasi, nous avons eu à nous entretenir avec le Bourgmestre adjoint à l'absence du titulaire. Le plus grand souci de cet officier de l'Etat civil est le problème que rencontre les Entités territoriales décentralisées dans la pratique de ce qu'on parle les pouvoirs décentralisés. La compréhension de la chose se d'une personne à une autre. La mise en pratique pose problème. Le mot le bien décentralisé, a – t – il dit, mais l'impression qui se dégage montre sans parasite que les uns et les autres s'accaparent des pouvoirs au lieu de faire comme l'a dit la Constitution.

Aussi, pense – t – il que la sensibilisation serait la bienvenue pour aider et les populations et les gouvernements à s'imprégner de la réalité de la même manière et permettre un bon fonctionnement des affaires de l'Etat. Il pense également à une société civile forte et efficace pour pousser les uns (gouvernants) et les autres (populations) à agir pour l'intérêt du grand nombre.

I.I.2.5. Les Universités et Instituts supérieurs

Au niveau de ceux – ci, nous avons beaucoup eu le rôle de sensibilisateur pour la fréquentation du CRD par les autorités académiques et par les étudiants qui doivent par la lecture améliorer leur façon de voir les choses, les appréhensions, leurs connaissances antérieures. Aussi, chacun d'eux, nous a recommandé les genres des ouvrages qu'il aimerait voir dans le Centre.

Ils ont été instruits que le CRD a l'ambition de devenir une grande unité d'information avec, en dehors des ouvrages classiques, des exemplaires des édits, des questions orales et écrites de l'Assemblée provinciale, des exemplaires des projets ainsi que plusieurs autres documents qui nous viendront des

Ministères, du Système des Nations Unies, etc. comme ça, avec cette panoplie d'informations, les chercheurs de tous ordres auront à se retrouver.

I.I.2.5.1. **Université de Bandundu (Uniband)** a posé le problème d'emploi du temps du CRD. Les heures d'ouverture correspondent aux heures de cours à l'Université. Cela ne permet pas et aux étudiants et aux enseignants de fréquenter le CRD. L'Université demande au CRD d'aménager un cadre pour accueillir les lecteurs potentiels. Les matériels à la portée des usagers sont en petit nombre ; il faudrait l'augmenter. Les insuffisances en informatique peuvent être corrigées par des séances pratiques. Ayant des options telles que la Médecine, le Droit, les sciences de l'éducation, la gestion des entreprises et l'Agronomie, l'Uniband plaide pour une documentation représentant ces grands ensembles. Et surtout pour l'Agronomie, le Mémento de l'Agronome.

I.I.2.5.2. A l'**Institut Supérieur de Commerce (Isc)**, le contact était surtout avec les étudiants (promotions, premier graduat informatique de gestion, soit 181 étudiants et deuxième graduat sciences commerciales et financières, soit 216 étudiants) qui nous ont consacré quelques temps de leur cours pour écouter les bienfaits et l'importance du CRD. Le Centre qui veut encourager la lecture et la recherche tous azimuts. Ils ont été sincères pour dire qu'ils manquent des séances des pratiques à l'ordinateur. Si le CRD peut faire quelque chose à cet effet. Ne disons pas que celui, qui a l'information, a le pouvoir et celui qui est mal informé ne peut s'empêcher de mal raisonner.

I.I.2.5.3. A l'**Institut Supérieur des Techniques Médicales**, l'autorité académique a loué les efforts de la PBG – DAI qu'il a demandé de sensibiliser les étudiants pour la connaissance du CRD, qui est une bonne chose pour leur avenir académique. Et, il a recommandé les ouvrages en rapport avec la santé, le sida, le développement de service de santé, le développement humain et de l'hygiène hospitalière. Il nous a également fait part d'un problème celui d'évoluer sans un centre de centre rattaché à l'institut lequel pouvait bien aider les étudiants à pratiquer les notions acquises avant d'aller faire les éventuels stages professionnels.

I.I.2.6. La Monusco et les Agences des Nations Unies

I.I.2.6.1. Monusco – Bcnudh

Le Bureau conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'homme (Bcnudh) a pour objectif la promotion et la protection des droits de l'homme. Concernant le volet promotion, il renforce les capacités des institutions gouvernementales (Gouvernement, Cours et tribunaux, parquets et police) par voie des séminaires et ateliers. Concernant le volet protection, le bureau fait le monitoring et le

reporting de la situation des droits de l'homme en RDC. Seulement, les activités de monitoring et de reporting sont tenues confidentielles pour ne pas mettre à nue les identités des personnes « monitorées ».

Le Bureau est appuyé par l'Agence internationale suédoise pour le développement dans le domaine de lutte contre les violences sexuelles.

En ce qui concerne la loi sur les violences sexuelles, le Bureau assure la vulgarisation en termes de formation à l'endroit des magistrats, les greffiers, les Opj. Dans les tout prochains jours les matériels pour la formation seront « disponibles ».

En collaboration avec l'Unicef, il met en place des cliniques juridiques (une sorte de cabinet qui reçoit des victimes de violences sexuelles et les aide à recevoir des soins et intenter les violeurs en justice pour recevoir des éventuelles réparations). A cet effet, leur assistance est gratuite.

Le bureau disponibilise des statistiques sur les violences sexuelles (c.à.d. répertorie les cas, ceux qui ont bénéficié d'assistance médicale, ceux qui ont bénéficié d'assistance judiciaire et ceux qui ont été indemnisés).

Le bureau met en place un plan d'action provincial de lutte contre les violences sexuelles. Il tient des réunions mensuelles où les sous commissions juridiques examinent des dossiers et leurs processus au niveau de la justice.

I.I.2.6.2. **Unicef**

L'Unicef a quatre projets sectoriels, Protection – Survie de la femme et de l'enfant – Eau, hygiène et assainissement, et – Education. Il y a également deux programmes transversaux qui appuient les projets sectoriels qui sont Planification, suivi et évolution, et Coordination Vih et communication et plaidoyer

Le plus grand projet est la Protection qui a le volet légal et le volet social. Côté légal, Il appuie la législation qui protège l'enfant (la loi portant protection de l'enfant promulgué l'an dernier 2009). A cet effet, plusieurs actions accompagnent tels, la dissémination de la loi, confection d'un plan provincial de la dissémination, disponibilisation de la loi pour des Cours et tribunaux, vulgarisation du contenu pour les populations, disponibilisation du protocole d'accompagnement.

Côté social, il intervient dans processus de la reconnaissance des enfants au niveau de l'Etat civil. Il prépare les services de l'Etat en les sensibilisant et les renforçant. Aussi, utilise – t – il une stratégie qui fait qu'il intervient lors de campagnes de vaccination à lier l'acte du vaccin et celui de l'enregistrement.

Toujours dans le social, il y a un projet sur les orphelins et les enfants vulnérables. Il travaille avec des communautés pour qu'elles considèrent ces cas et les prennent en charge. Il y a un autre projet, celui des urgences et post conflits, qui va vulgariser la loi sur les violences sexuelles.

Le projet Survie de la femme et de l'enfant a deux volets. Immunisation et Approvisionnement en vaccin. L'Unicef renforce les capacités des structures de l'Etat, les approvisionne des vaccins et procède avec leur concours aux différents campagnes de vaccination.

Il contribue également à la revitalisation de la santé et à la prise en charge de mal nourris. La revitalisation passe par la lutte contre le Paludisme, en distribuant des moustiquaires. La lutte contre les maladies diarrhéiques et le Vih chez la mère et l'enfant. En ce qui concerne la prise en charge de mal nourris, l'Unicef disponibilise des entrants et la « supplémentation » en vitamine A chaque année. Il collabore pour ce faire avec le PEV, PNSR, PNLS, PRONANUT, PNLN et la 5ème direction de l'Inspection provinciale de la santé et gestion des données.

Il est tenu au niveau de la direction provinciale de l'Institut national de Statistique au Bandundu une banque des données qui emmagasine les informations statistiques on line dans plusieurs domaines.

On m'a confié que les statistiques on line sont également disponibles dans les directions provinciales de l'INS Katanga, Bas – Congo et Kasai – oriental.

L'Unicef pense la collaboration avec le CRD se fera beaucoup plus dans le domaine de son grand projet Protection.

I.I.3. Aide à la formation du comité de pilotage

Nous avons tenu deux réunions avec les OSC. Premièrement, le 1er février 2011, l'information leur a été donné sur le rôle consultatif qu'elles doivent désormais jouer pour, qu'au bout de 4 prochaines années, qu'elles puissent être à même de gérer, en responsable, le CRD qui leur sera donné.

Et, le 08 février 2011, deux options ont été levé, celle d'identifier et de contacter les différentes composantes de la Société civile (les églises, les syndicats, la jeunesse, la société civile, la société savante, les associations des mamans, la magistrature, les ordres des médecins et des avocats, la presse et les Ongs) et différentes institutions provinciales (Gouvernement, Assemblée, Universités et Instituts supérieurs) ; et celle d'organiser, selon quelques critères donnés des désignations pour constituer le Comité de pilotage.

I.I.4. Organisation et gestion de la Bibliothèque du CRD.

Le travail d'organisation, de classement, de catalogage ainsi que d'établissement des instruments de recherches (répertoire) avec le fonds documentaire se trouvant sur place au Bandundu, est un travail énorme, vu l'abondance des documents. Parce qu'il fallait enregistrer chaque document ensuite le coter, et afin le représenter dans le répertoire.

Comme vous le constaterez, cela devrait prendre plusieurs jours pour réussir un tel exercice. Toutefois, j'ai résolu le problème autrement. Nous sommes allés techniquement. Tout d'abord la cotation léguée par l'IFES - Classification décimale de Dewey (CDD) –, nous l'avons trouvée bonne et nous l'avons gardée. Cela revient à dire que nous avons récupéré plusieurs documents avec cotes. Et, nous avons joint d'autres ouvrages que nous avons cotés sur place, 250 documents. Au total, nous avons présentement 1126 documents cotés et classés aux rayons.

Seulement, nous avons innové avec un répertoire thématique et pour simplifier les choses, nous sommes partis de la classe 000 à la classe 900.

Nous avons établi un répertoire sur base des thèmes en insistant sur les sujets qui reviennent et qui existent (palpables) dans le fonds.

Comme résultat, les chercheurs, les lecteurs qui s'amèneront au CRD, entreront d'abord par le répertoire qui leur donnera des repères sur la configuration des documents aux rayons. Une fois informés, ils peuvent se diriger aux rayons pour vérifier et prendre les titres qui leur plaisent et les retirer. Une fois, la consultation finie. Ils déposeront le(s) document(s) auprès du préposé chargé de la bibliothèque, sur table ou une place indiquée. Et c'est ce dernier qui aura la tâche, à la fin de la journée, parce que maîtrisant son fonds, de ranger aux rayons les documents pris. Je voudrais que ce soit comme parce qu'un document qui n'est remis à sa place est un document perdu. L'accès libre des lecteurs aux collections exige que celles – ci soient présentées d'une façon cohérente, en fonction non pas des caractéristiques matérielles du livre, mais de son contenu, de son sujet. On a donc recours à une classification qui organise les connaissances selon un certain ordre. Une classification peut être soit encyclopédique, quand elle embrasse tous les domaines du savoir, soit spécialisée, quand elle ne traite que d'un domaine restreint, économie ou agriculture par exemple, de cette façon, chaque notion prise en compte correspond un indice, sa traduction dans un langage de la classification retenue. *La cote du livre est alors composée de l'indice correspondant à son sujet complété de trois ou quatre premières lettres du nom de l'auteur, ce qui permet une individualisation de chaque volume*¹.

¹ BERTHERY, Annie, *Abrégé de la classification décimale de Dewey*, éditions du Cercle de la librairie, Collection Bibliothèques, Paris, 1998, p. 12, pp. 317

2. LECON APPRISE

Nous notons qu'à l'Assemblée provinciale, aux Ministères provinciaux, aux ETD, comme auprès de la Société civile, le leitmotiv, qui était dans toutes les bouches, est celui de bénéficier des formations d'ordre de renforcement des capacités. Parce que pensent – ils, la formation est une meilleure des façons d'aider quelqu'un à se prendre en charge en cas d'un besoin, dans son activité, dans une difficulté, etc. Un peu comme disent les chinois, « *mieux vaut me montrer comment pêcher que de me donner chaque jour du poisson* ».

Nous avons remarqué qu'ils ont tous besoin de l'information pour pouvoir rectifier leur tir. *En effet, l'information, est le plus souvent synonyme d'actualité, des nouvelles ou des renseignements. Ce terme est désormais utilisé dans un sens beaucoup plus large et plus riche, a dit le professeur Mvibudulu Kaluyit Kako. Et d'ajouter, « les hommes de sciences ou des techniques, économistes, sociologues, politologues, voient en effet l'information devenir le ressort, le centre de gravité et même le combustible de notre système socio – économique tout entier, succédant à la matière et à l'énergie, ressources qui ont porté les deux révolutions industrielles*².

Aussi, disions – nous, dans la gestion de la qualité administrative, appuyée par l'informatique, la notion de qualité d'un produit dans les services administrés est son aptitude à satisfaire les besoins des utilisateurs dépend considérablement de la pertinence des décisions. Il en résulte que *le processus de la gestion dépend pour une large part de la qualité et de la disponibilité de l'information et plus généralement de l'information enregistrée. La production, le stockage, le traitement et la diffusion de cette information nécessitent tout un ensemble des tâches administratives*³.

Comme on peut le constater, *de nombreuses actions administratives échouent faute d'informations préalables, dont les intéressés n'ont pas connaissance bien claire, sont incomplètes ou erronées, voire non disponible en temps utile. Notre administration publique est faible, avec une infrastructure insuffisante. Il y a un niveau élevé de la corruption*⁴.

Pour pallier à cette lacune, est surtout que la Constitution de 18 février 2006 stipule, *les provinces et les entités territoriales décentralisées de la République démocratique du Congo sont dotées de la personnalité juridique et sont gérées par les organes locaux. Elles jouissent de la libre administration et de*

² MVIBUDULU KALUYIT, *l'Information et la gestion optimale de l'administration publique*, in : Economie de guerre, bonne gouvernance et développement en RDC, actes des journées scientifiques, Kinshasa, mai 1999, revue, numéro spécial, p. 207

³ *Ibidem*, p. 209

⁴ MEDIAS ET BONNE GOUVERNANCE, *Enjeux et défis en RDC*, actes du séminaire, Kinshasa, mai 2005, p.

*l'autonomie de gestion de leurs ressources économiques, humaines, financières et techniques*⁵.

Nous pensons donc que quelques formations, en matière de maniement de l'information et de sa gestion permettront à coup sûr d'avoir de l'impact au niveau de l'agir de chaque instance évoquée plus loin, au début de la réflexion. Pourquoi ? *Parce qu'il existe des affinités, des ressemblances et des liens importants au niveau des principes et de fonctionnement, qui caractérisent ensemble, la bonne gouvernance, la démocratie, l'Etat de droit et la transparence*⁶.

3. FONCTIONNEMENT D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION

Le Centre des ressources en démocratie est en fait un centre de documentation. Est un centre est une cellule de travail chargée de mettre ses documents et sa capacité d'information à la disposition d'un public. C'est donc, la plupart du temps, un fonds documentaire (bibliothèque, archives) dont les responsables ne se contentent pas de rassembler des documents, de les classer, mais facilitent l'accès du public à ce fonds et à d'autres informations du même type. Car, souvent, un centre de documentation est spécialisé dans un domaine ou un petit nombre de domaines. Ce qui est dit ici pour les centres de documentation est parfaitement valable pour les bibliothèques, car une bibliothèque ne se contente pas de conserver les documents : elle les communique.

En général, un centre de documentation est au service des personnels d'une entreprise, d'une institution ou d'une administration. On l'ouvre aussi aux personnes de l'extérieur travaillant dans la même spécialité.

Dans une institution importante (administration, organisation, entreprise), *le centre de documentation a pour fonction de rassembler les principaux documents utiles, pour que les cadres qui en ont besoin les retrouvent aisément. L'information est l'auxiliaire indispensable du travail intellectuel et donc des principales décisions d'une institution*⁷. Il faut qu'elle soit facilement localisable et repérable. C'est le rôle essentiel du centre de documentation de recueillir, acquérir, répertorier, conserver et mettre en circulation l'information nécessaire à la vie de l'organisme pour lequel il travaille.

⁵ JOURNAL OFFICIEL, Constitution de la République démocratique du Congo, Kinshasa, 18 février 2006, pp. 11

⁶ MUTINGA, Modeste, *La Problématique de la bonne gouvernance en RDC : défis et perspectives*, Médias pour la Paix, Kinshasa, 2001, p. 53, pp. 310

⁷ CENTRE DE DOCUMENTATION, http://archive.idrc.ca/library/document/091024/chap1_f.html, consulté le 31 janvier 2011

3.1. Aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace doit être pensé en fonction des usages qui y sont faits.

Le Centre doit comporter différentes zones dédiées à différents usages: un espace d'accueil (souvent le bureau du documentaliste), un espace lecture (calme et agréable), un espace de travail avec des tables où les lecteurs peuvent travailler, une zone d'affichage, un espace informatique pour les recherches sur la base documentaire et le web, des archives qui peuvent être à accès restreint ou ouvertes et un espace d'exposition.

Le répertoire doit être lisible et à un endroit accessible pour favoriser des recherches.

Le mobilier doit répondre à quelques normes de confort et de sécurité. L'espace doit être pensé pour permettre l'accès de toute la communauté éducative à l'information.

3.2. Politique documentaire

Elle est formalisée par écrit, selon un modèle type démarche qualité et-ou plan d'action.

Elle permet de rationaliser les pratiques. Elle doit rendre lisible ce qui touche à la conception et la mise en œuvre des méthodes et outils permettant de répondre aux missions de la structure et aux attentes des usagers. Le tout pour sortir de l'intuitif, de l'implicite, du flou, du latent et du non dit.

La politique documentaire définit le rôle des différents partenaires, leurs modalités d'action et d'intervention dans ce dispositif et la mise en œuvre des moyens matériels nécessaires.

La politique documentaire comprend également *des Moyens et méthodes pour l'organisation du pôle documentation de l'établissement, surtout dans son aspect pédagogique, pour accompagner la communauté éducative de l'établissement dans les domaines de l'information et de la documentation*⁸.

⁸ POLITIQUE DOCUMENTAIRE,

http://fr.wikibooks.org/wiki/Transwiki:Gestion_d'un_centre_de_documentation_et_d'information, consulté le 09 février 2011.

4. RECOMMANDATIONS

Pour l'Assemblée provinciale de la ville de Bandundu

La Bonne gouvernance s'illustre par le niveau du développement institutionnel et dans le cas d'espèce, c'est l'Assemblée provinciale de Bandundu. Il faudrait qu'il mette en place des procédures législatives efficaces. Il aura amélioré son travail avec des commissions d'enquêtes, des questions écrites et orales, des interpellations et des débats parlementaires. Toutefois, j'ai remarqué lors de l'entretien avec le Président de l'Assemblée, qui a un problème avec la production législative et des procédures législatives. L'Assemblée approuve des difficultés à procéder aux enquêtes parlementaires et à faire sentir sa loi dans cet espace. Et comme, le pays vient de procéder à la révision de la constitution du 18 février 2006, je pense qu'une formation autour des quelques procédures majeures parlementaires aideraient mieux l'Assemblée provinciale de Bandundu ; puis que ce sera l'occasion pour elle de n'est plus se complaire dans une production législative de deux édits pour une législature qui tire à sa fin, mais, à plutôt se rattraper dans le temps et laisser une bonne impression, ce qui sera elle faire son travail et rendre service à la population pour laquelle elle a été portée à dignité.

Ils ont pour ce faire besoin de 80 exemplaires de la Constitution amendée le 14 janvier 2011.

De par le monde, les archives et la documentation dans une institution comme l'Assemblée, soit – elle provinciale, sont des documents très précieux qu'il faille assurer une bonne conservation. Mais puisque son personnel est confiné dans un seul local, il y a risque des abus. Dans un passé très récent, cette Assemblée, par ses services des archives et de documentation, a bénéficié d'une formation de renforcement des capacités et d'un lot des matériels informatique. Je dis, sans être contredit, que cela ne suffit pas. Les efforts consentis et qui sont palpables risquent de s'effriter faute de l'essentiel qui n'est pas mis en place, c'est le dépôt d'archives. Qui est une sorte de forteresse à garder jalousement. Si le PBG – DAI peut faire quelque chose dans le sens de trouver une solution avec l'Assemblée provinciale ; dans le but de trouver un locaux qu'on peut aménager pour ce faire.

Parce qu'à mon humble avis, la production législative intéresserait vivement le CRD et des lors la production législative n'a où se loger ; il y a une peur bleu pour la suite de choses. Tenez ! A proprement parler ces archives, au niveau de la province, ces archives sont appelées pré-archivage parce que leur destination est les archives nationales à Kinshasa, ou une succursale qu'on érigerait en province. Et si tout se perdrait à ce niveau. Je crois qu'il est temps de les sauver avant qu'il ne soit trop tard.

Le bureau de l'Assemblée provinciale demande de vive voix une formation pour l'utilisation des véhicules de forages d'eau qu'elle a reçu comme don et qui ne

font rien et risquent de tomber en panne. Alors que la Province, réputée à vocation agricole, ces engins aideront à creuser des puits pour amener l'eau près des cultures à réaliser.

Pour les Ministères provinciaux

Ministère de l'Intérieur

En ce qui concerne son mandat, celui de contrôler le fonctionnement de l'administration du territoire, des secteurs, des chefferies et d'avoir un œil sur les chefs coutumiers.

et les éventuelles reproches que le Ministère fait aux Parquet et autres structures de l'Etat qui sont sous son gouverne, je pense à mon humble avis qu'il faille aider le Ministère à mettre en place des mécanismes de contrôle avec des comptes – rendus, des rapports et des bilans annuels sur la gestion de la chose publique.

Aider le Ministère à appliquer des principes de subsidiarité et de décentralisation des pouvoirs dans la province, au niveau des districts, des villes et des chefferies.

Nous pensons qu'avant ou concomitamment avec la promulgation de la loi portant le transfert des charges et des compétences, le PBG – DAI devra organiser un séminaire où on aura des explications claires et nettes, suivi des débats, sur le fonctionnement du Ministère, des Cours et tribunaux, du Parquet, de la police, etc. pour éviter les conflits des compétences, des abus quelconques etc.

Ministère de la Fonction publique

La difficulté pour la gestion des agents et cadres de la fonction publique qu'a fait remarquer le Ministre de la fonction publique est un problème à résoudre par une formation

ceux – ci s'identifient toujours par rapport au pouvoir central de Kinshasa. A cet effet, il organise une identification de tous les fonctionnaires pour maîtriser l'effectif provincial.

Le ministère appelle de tous ses vœux la loi organisant les transferts des charges et compétences qui va sans doute l'aider à s'y employer en responsable. Aussi, va – t – il sans heurt en attendant la concrétisation des choses.

Pour ce qui est du volet genre, famille et enfant, le ministère pense procéder à des séances de sensibilisation pour mieux encourager les parents à envoyer leurs enfants – garçons et filles – à l'école.

Le Ministère pense qu'un renforcement des capacités sera le bienvenu pour permettre aux entités décentralisées et déconcentrées à comprendre les uns les autres leur rôle à jouer dans la nouvelle réforme établie au pays.

Ministère de l'Epsp

Jusque là, exécute la politique national de l'enseignement, c'est-à-dire il dépend politiquement et financièrement du Gouvernement central de Kinshasa, c'est ce qui fait son malheur. Il attend donc la loi portant transfert des charges et compétences. Le Ministre a expliqué cette difficulté en ce sens. A ce niveau de l'évolution des choses, il est difficile de planifier la carte scolaire de la province de Bandundu. Aujourd'hui, la population scolaire est estimée à 1.800.000 élèves et avec l'accroissement démographique qui y a le Ministère se trouve buter à deux difficultés majeures, à savoir : 1) l'incapacité de planifier sa carte scolaire, faute de moyens financiers et logistiques, qui implique la multiplication des écoles, des coordinations et divisions ; 2) la qualité du personnel enseignant à responsabiliser. Par rapport à cette difficulté, le Ministère se dit faudra – t – il multiplier les écoles et assurer un enseignement au rabais ou faudra – t – il commencer par recycler le personnel. Devant cette difficulté le ministre appelle de tous ses vœux un renforcement des capacités pour corriger la qualité du personnel enseignant et aider à mettre en place une gestion orthodoxe.

Le Ministre en appelle à une série de formations pour les cadres et agents de son département. Il s'agit de l'informatique, de la technique d'élaboration du rapport annuel, de la technique d'élaboration du plan d'action annuel, de la gestion des archives et gestion du personnel, de la récolte des données statistiques, du civisme fiscal (pour le volet économie) et de la gestion de conflits.

Ministère de l'Agriculture

Nous recommandons la formation spéciale des tractoristes pour avoir in fine des gens qui s'y connaissent dans les labours au lieu d'avoir des chauffeurs convertis.

Initier à court terme (une année) des études sur les cultures à encourager par rapport au sol de Bandundu et organiser un séminaire avec comme objectif sortir une politique agricole (plan d'action). Le CRD, qui va encourager la récolte des données sur terrain et se réservera le droit de garder les copies pour son gouverne.

Non seulement le CRD aidera à former les tractoristes, il va aussi susciter des rapports périodiques avec chiffres à l'appui.

Pour le CRSS et la Direction provinciale de l'Institut national de la Statistique

Nous recommandons des formations et un accompagnement en matériel informatique. Cfr. La partie n°9 sur les formations à assurer et leurs bénéficiaires.

Pour les Entités territoriales décentralisées (ETD)

Les ETD peuvent se contenter quelques formations en technique de gestion des archives et gestion du personnel, et de gestion des conflits. A chaque fois que le CRD a une activité avec les ETD, il se réservera le droit de garder les archives.
Pour les organisations de la société civile

La Constitution de la transition, par une loi n°04/020 du 30 juillet 2004, avait mis en place la Commission d’Ethique et de lutte contre la corruption (CELC). Après la transition, cette Commission, qui n’a pas eu le temps de faire son travail, était dissoute. Pourtant, une parmi les cinq institutions d’appui à la démocratie, avec ses attributions nobles, pouvait aider les congolais sur le plan du moral et d’éthique.

Aussi, voudrions – nous recommander que la Société civile du Bandundu puisse être sensibilisée par le biais d’une formation, versée sur les notions d’éthique et de comment bannir la corruption, pour s’imprégner et récupérer quelques attributions de la CELC en vue d’en faire son cheval de bataille dans le contrôle de la gestion gouvernementale sur le développement économique et ce, à travers les mécanismes de contrôle mise en place et/ ou censés fonctionner de façon automatique dans un système démocratique.

Et, il faudrait que la Société civile travaille pour promouvoir la bonne gouvernance et l’amour du travail ; moraliser la vie politique et les milieux d’affaires ; vulgariser la loi relative au code de bonne conduite de l’agent de l’Etat et de la charte congolaise d’éthique ; soutenir la conception de l’Etat comme l’émancipation de la volonté du peuple ; inciter à la promotion d’un Etat de droit, caractérisé par le dialogue et la concertation⁹.

Pour les Universités et instituts supérieurs

Les Universités et Instituts supérieurs, qui ont entre autres mission de rendre service à leurs communautés, peuvent offrir leur expertise à l’Assemblée provinciale, au Gouvernement provincial, aux ETD et à la Société civile. Aussi, le CRD mettra cette expertise à contribution au cours des séminaires et formations. Le PBG – DAI peut disposer du matériel informatique à une Université, Uniband par exemple, pour avoir une antenne CRD internet et palier à la difficulté d’incompatibilité d’heures.

Le CRD peut organiser des séances des modules de formations à l’ordinateur pour les étudiants des Universités et Instituts supérieurs.

Pour les Agences du système des Nations Unies

Le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l’homme

⁹ NGOMO TONGBO, Attentes de la CELC vis – à – vis des médias, in : *Médias et bonne gouvernance, Enjeux et défis en RDC*, actes du séminaire, Kinshasa, mai 2005, pp. 80, 81,82

En collaboration avec l'Unicef, il met en place des cliniques juridiques (une sorte de cabinet qui reçoit des victimes de violences sexuelles et les aide à recevoir des soins et intenter les violeurs en justice pour recevoir des éventuelles réparations). Le bureau dispose des statistiques sur les violences sexuelles (c.à.d. répertorie les cas, ceux qui ont bénéficié d'assistance médicale, ceux qui ont bénéficié d'assistance judiciaire et ceux qui ont été indemnisés). A cet effet, leur assistance est gratuite.

Unicef

Le bureau met en place un plan d'action provincial de lutte contre les violences sexuelles. Il tient des réunions mensuelles où les sous-commissions juridiques examinent des dossiers et leurs processus au niveau de la justice. Ces données se retrouvent à la direction provinciale de l'Institut national de Statistique de Bandundu où une banque des données emmagasine les informations statistiques on line.

On nous confie que les statistiques on line sont également disponibles dans les directions provinciales de l'INS Katanga, Bas – Congo et Kasai – oriental.

L'Unicef pense la collaboration avec le CRD se fera beaucoup plus dans le domaine de son grand projet Protection où le CRD peut utiliser son expertise.

Pour le personnel PBG – DAI/ Bandundu

Nous avons eu à aborder tout le staff et savoir leurs compétences et leurs utilités. Nous recommandons pour ce faire ce qui suit :

Nelson Sana, vu sa formation (chimiste agro - alimentaire et son expertise (gestion des projets, bonne gouvernance), il peut être mis à contribution pour des formations en élaboration du plan action annuel, élaboration du rapport annuel et gestion des statistiques et projets.

Jean – Fils Ngaikwamo, juriste de formation et ayant une expérience dans les projets, avec un plus en tant qu'enseignant de droit économique et social, droit agricole et forestier, peut bien former en gestion des projets, en bonne gouvernance, en plaidoyer et des formations qui vont avec sa formation.

Dada Bia, sociologue, avec un plus en évaluation et suivi, est calé pour cette matière dans les formations (comment collecter les informations relatives aux projets et faire le plaidoyer). Nous croyons qu'il sera plus utile encore lors des suivis et évaluations pratiques des projets financé par le PBG – DAI.

Aimée Matungulu, bien que de formation biologiste, elle nous a captivé par sa façon de haranguer la masse estudiantine avec des notions sur les violences sexuelles. C'est une très bonne animatrice des séances de sensibilisation. Sa contribution est de taille dans des formations, comme gestion des conflits.

Frank Simi, en tant que Informaticien de formation, sera mis à contribution pour des formations modulaires au CRD pour les partenaires, les universités et instituts supérieurs qui en font les demandes. Il est à l'aise pour l'initiation à l'internet (comment lancer les navigateurs, création d'une adresse e-mail, consultation et envoi e-mails), recherche sur le net (spécifier les moteurs de recherches, spécification des mots clés), sur la bureautique (Microsoft Word et Excel)

Charles Dilungidi et Delvaux Milambo sont mieux dans leurs tâches selon leur job description. Car le premier fera la supervision et le contrôle financier des toutes les activités, la gestion budgétaire, la gestion des achats et autres activités demandant l'argent. Le second veillera sur la mise en place de la logistique accompagnant toutes les activités. Donc, c'est à lui que revient les initiatives pour disponibiliser le véhicule et la moto en cas des besoins. Il organisera le protocole si c'est nécessaire, s'occuper des petites démarches où il associera les gardiens, les gardes et le chauffeur.

NB : Un peu comme pour à une des caractéristiques de la Bonne gouvernance, la responsabilisation, qui se mesure par le devoir de rendre des comptes, le staff peut sortir chaque trimestre un cahier interne à mettre à la disposition du CRD où il y aura les articulations des activités réalisées dans la période avec un petit commentaire, appuyé d'une analyse. Nous pensons également que les médias ont une responsabilité cruciale dans le domaine d'éducation civique, et cela grâce à leur accès à la population¹⁰. Non seulement, ils sont appelés à fournir des informations, mais ils doivent également présenter ces informations de manière compréhensible selon les connaissances et le niveau d'éducation de la population. Aussi, nous demandons que les exemplaires soient envoyés aux radios de proximité pour relayer l'information à l'ensemble de la population.

Pour les formations à assurer et leurs bénéficiaires

Gestion des conflits :

Ministère de l'Epsp ;

Ministère de l'Intérieur ;

Ministère de la fonction publique ;

¹⁰ MEDIAS ET BONNE GOUVERNANCE, *Enjeux et défis en RDC*, actes du séminaire, Kinshasa, mai 2005, p.74

ETD (chefs de bureau, attachés de 1er et de 2ème classe, chefs de quartiers)

Elaboration du plan d'action annuel

Ministère de l'Epsp (beaucoup plus pour les cadres des carrières) ;

Elaboration du rapport annuel

Ministère de l'Epsp ;

Formation en technique de gestion des archives et gestion du personnel

Ministère de l'Epsp ;

Ministère de l'Intérieur ;

Ministère de la Fonction publique ;

ETD

Formation en statistique descriptive (récolte, traitement et diffusion des données statistiques)

Ministère de l'Epsp ;

Ministère de la Fonction publique ;

Les ETD

Formation en civisme fiscal

Ministère de l'Epsp et Economie

Les Organisations de la société civile

Formation en plaidoyer

Formations modulaires en informatique

Selon les spécificités, quelques notions sur comment naviguer sur le net, comment avoir une adresse e-mail, comment consulter et envoyer e-mails), recherche sur le net (spécifier les moteurs de recherches, spécification des mots clés), sur la bureautique (Microsoft Word et Excel).

NB :

Pour tous les bénéficiaires des formations en élaboration du plan d'action annuel, en élaboration du rapport annuel, en gestion des archives et du personnel ainsi que en statistique descriptive, nous recommandons un accompagnement en matériel informatique, photocopieuses ainsi que quelques rames des papiers.

Nous suggérons que ces formations bénéficient en premier aux cadres de carrière des Ministères puis qu'ils sont permanents.

Chaque formation aura une équipe de secrétaires et des rapporteurs pour prendre des notes et à la fin compiler toute la matière. Le CRD le coulera sous forme des actes (un document relié) susceptibles à être consulter comme un livre.

Il est vrai que les parlementaires et les ministres n'auront plus les mêmes animateurs mais la pratique édictée en formation, codifié en actes, permettra de

comparer, au moment de suivi et évaluation, avec la pratique future, les avancées ou les tares qui persistent.

Pour les documents pouvant assurer être associés au fonds du CRD

Nous recommandons :

Mémento de l'agronome ;
Encyclopédies (Universalis) d'A-Z ;
Documents sur la santé ;
Documents sur l'hygiène hospitalière ;
Documents sur l'éducation et le développement
Documents sur l'informatique
Documents sur la pédagogie appliquée ;
Documents sur l'élevage (porcin, bovin, etc.) ;
Documents sur l'agriculture mécanisée ;
Documents sur la pêche (organisation d'une corporation des pêcheurs) ;
Documents sur la Bonne gouvernance ;
Documents sur l'Etat unitaire et l'Etat fédéral ;
Documents sur les associations sans but lucratif, etc.

Pour les sites à recommander aux utilisateurs du CRD

<http://www.environnement-annuaire.net/>
<http://www.aginternetwork.org/en/>
<http://www.unicef.org/french/>
<http://evaluation.francophonie.org/>
http://www.fao.org/index_fr.htm

Pour le Comité de pilotage

Le Comité de pilotage sera constitué dès que les contacts seront faits au niveau de toutes les composantes de la société civile et les différentes institutions provinciales (Gouvernement, Assemblée, Universités et Instituts supérieurs).
Le staff sur place s'occupera du reste du travail.

Pour la gestion de la bibliothèque et du cyber du CRD

Nous recommandons que l'actuel cyber ait deux catégories de machines, celles qui sont affectées aux recherches et celles qui aident à la consultation des boîtes

e-mails. Cela implique également l'affectation d'autres machines au CRD pour augmenter le parc informatique.

A mon humble avis, le Centre doit faire un effort pour encourager des recherches scientifiques et susciter un éveil à la lecture. Aussi, les internautes de la catégorie des étudiants, chercheurs indépendants, assistants et professeurs se contenteront – ils des machines affectées à la recherche. Sauf si quelques uns sont également des membres actifs des ONGs, ETD, etc. et là, ils peuvent aller également de l'autre côté.

Au niveau, de la Bibliothèque, en ce qui concerne la consultation des ouvrages, il faudrait augmenter la capacité d'accueil par rapport à l'espace pour lecteurs ; pour éviter à ce que quand une formation est programmée à la salle de cyber actuel que les lecteurs et autres internautes soient privés de la consultation.

Nous pensons qu'il faudrait mettre en place un Club de lecture : une sorte d'organisation avec un comité qui se réunira pour réfléchir sur des sujets divers proposés par le Centre ou à l'initiative de ce club de manière à susciter un engouement à la lecture, à la discussion des sujets scientifiques et d'actualité. Et, essayer par moment de sponsoriser les activités de ce club, sous forme de cocktail, etc. Etant donné que le CRD sera transféré au Comité de pilotage, nous pensons que ce club sera comme la population, qui n'est pas aux affaires mais qui veillera à la bonne marche de ces biens communs, ce patrimoine.

Nous pensons également que quelques documents de références comme dictionnaire, almanach et si possible une série des encyclopédies, telle Universalis peuvent à proprement parler aider à élucider des sens, à expliquer les mots, à « contextualiser » plusieurs sens.

Nous pensons qu'il sera mieux de procurer le préposé à la gestion des ouvrages, qui est appelé à augmenter sa collection, à chaque acquisition nouvelle, à une donation, ou à un legs d'un Abrégé de la classification décimale de Dewey, une sorte de memento qui aide le Bibliothécaire ou le Documentaliste à coter ses ouvrages.

Nous suggérons, si la hiérarchie le permettra, que le cyber et la bibliothèque fonctionnent jusqu'à 20h00', chaque lundi et chaque vendredi, pour permettre aux étudiants qui terminent les cours à 16 h00' ou 17 h00' d'avoir le temps de fréquenter le CRD.

Nous recommandons l'établissement d'un répertoire détaillé des ouvrages constitué de ces différentes rubriques. (Nous donnons un exemple)

N°	Nom de l'auteur	Titre du livre	Cote	Edition et Maison d'édition	Année d'édition	Pages	Descripteur	Observation
1	KAPANGA MUTOMBO, F.	Petit dictionnaire des élections	324.6 KAP	3ème, [S.éd.]	2005	305 pages	Election	

La meilleure façon de servir des partenaires qui sont basés en dehors de la ville de Bandundu.

Ceux – là peuvent être informés ou bénéficiés des activités se déroulant au CRD par l'intermédiaire de quatre partenaires ci après ASSOPAC, COFERD, EIFDH et RADIO KIVUKA. Nous avons convenu avec ceux – ci pour qu'ils jouent des continuateurs des tâches pour pouvoir porter au loin les échos du CRD et faire parvenir au CRD les différents besoins en information des partenaires.

ASSOPAC peut bien desservir les secteurs Popokabaka, Kabuba et Mission Lonzo.

COFERD, les secteurs de Bulungu, Idiofa, Gungu, Feshi.

EIFDH, ceux des environs du Pont Kwango

Radio KIVUKA, ceux de Pelende nord, Kahemba, Masimanimba, Bagata.

CONCLUSION

Pour notre mission d'évaluation qui devait identifier les activités, les besoins et faire des recommandations, nous pensons avoir atteint les objectifs où nous avons identifié les activités de l'Assemblée provinciale, du Gouvernement provincial, des ETD, des Agences de SNU, de quelques institutions universitaires et autres. Nous soumettons donc les recommandations à la hiérarchie pour ce travail qui nous a pris 20 jours.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

BERTHERY, Annie, Abrégé de la classification décimale de Dewey, éditions du Cercle de la librairie, Collection Bibliothèques, Paris, 1998, pp. 317

JOURNAL OFFICIEL, Constitution de la République démocratique du Congo, Kinshasa, 18 février 2006, pp. 78

MEDIAS ET BONNE GOUVERNANCE, Enjeux et défis en RDC, actes du séminaire, Kinshasa, mai 2005, pp. 190

MUTINGA, Modeste, La Problématique de la bonne gouvernance en RDC : défis et perspectives, Médias pour la Paix, Kinshasa, 2001, pp. 310

UNIVERSITE PROTESTANTE AU CONGO, Economie de guerre, bonne gouvernance et développement en RDC, actes des journées scientifiques, Kinshasa, mai 1999, revue, numéro spécial, pp. 311

Webographie

CENTRE DE DOCUMENTATION,
http://archive.idrc.ca/library/document/091024/chap1_f.html, consulté le 31 janvier 2011.

POLITIQUE DOCUMENTAIRE,
http://fr.wikibooks.org/wiki/Transwiki:Gestion_d'un_centre_de_documentation_et_d'information, consulté le 09 février 2011.

